

Le revenu mensuel moyen par ménage marocain s'élève à près de 5.300 dirhams (HCP)

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-07-2009 19:44:01

Le revenu mensuel moyen des ménages marocains s'élève à quelque 5.300 dhs, un chiffre qui cache des disparités entre la ville et la campagne, où il avoisine près de 6.100 et 3.900 dhs respectivement, selon les résultats de l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages, présentés, mardi à Rabat, par le Haut commissariat au plan (HCP).

Il ressort de cette enquête, réalisée sur un échantillon de 7.200 ménages, que près de 20 pc des ménages ont un revenu mensuel de moins de 1.930 dhs, 40 pc moins de 2.892 dhs, 60 pc moins de 4.227 dhs et 80 pc moins de 6.650 dhs.

Le revenu mensuel moyen des ménages varie en fonction du niveau scolaire du chef de ménage, de son âge, de son sexe et de sa catégorie socio-professionnelle, selon les résultats de cette enquête, présentés par le chef de la division des enquêtes auprès des ménages au HCP, M. Bennani Mekki, lors d'une journée d'étude.

Ainsi, le salaire moyen des chefs de ménage n'ayant pas été scolarisés s'élève à 4.356 dhs, contre 4.990 dhs pour ceux ayant été au cycle fondamental, 6.975 dhs pour les chefs de familles ayant un niveau secondaire et 13.033 dhs pour ceux ayant fait études supérieures.

Les ménages où le chef de famille est âgé de 15 à 24 ans ont le plus faible revenu, soit 3.244 dhs contre 4.595 dhs pour ceux âgés de 25 à 44 ans, 5.826 dhs pour la tranche 45-59 ans et 5.620 dhs pour les 60 ans et plus.

Le revenu des ménages provient en grande partie du travail salarié et des activités indépendantes non agricoles (environ 63 pc). En milieu urbain, ce sont les salaires et les revenus des entreprises individuelles non agricoles qui constituent les principales sources de revenus des ménages (28 pc), alors que dans le milieu rural, les activités agricoles génèrent le plus de revenus pour les ménages (41 pc).

Pour ce qui est de la concentration de la masse des revenus des ménages, il ressort de l'enquête que 20 pc des ménages ayant les revenus les plus élevés s'accaparent 52,6 pc de la masse totale des revenus, tandis que 20 pc de ceux ayant les revenus les plus faibles se partagent 5,4 pc de la masse totale des revenus.

L'enquête comporte pour la première fois, à côté des dépenses et des structures de consommation des ménages, trois autres modules consacrés notamment aux niveaux et aux sources des revenus, au transfert entre ménages et institutions ainsi qu'à la mobilité des populations aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a précisé le Haut Commissaire au Plan, M. Ahmed Lahlimi Alami.

Les données de cette enquête ont permis d'appréhender la dynamique de la pauvreté, par le biais de trois approches micro-économétriques permettant de définir les facteurs à l'origine des changements observés entre 1985 et 2007, a-t-il souligné.

La première établit une décomposition de la pauvreté en effets purs de croissance et d'inégalité, la 2ème décompose, à l'échelle des ménages, les écarts de bien-être économique, par période et la 3ème analyse, à l'échelle communale et provinciale, les changements de la pauvreté dus à l'inégalité, à la croissance à l'échelle locale, et aux écarts spatiaux.

Les résultats empiriques suggèrent que la réduction durable et appuyée de la pauvreté monétaire des ménages, dans ses différentes formes, requiert le maintien des taux de croissance soutenus et le renforcement des mécanismes de l'équité sociale via notamment la réduction de l'effet adverse de l'inégalité sur la répartition des revenus, a expliqué M. Lahlimi.

En réduisant les charges familiales, en accroissant le capital scolaire des ménages, en créant de l'emploi, en améliorant l'insertion économique des personnes qualifiées, de nouvelles opportunités s'ouvrent aux ménages et appuient leur chance de sortie de la pauvreté, a-t-il ajouté.

Pour M. Lahlimi, l'augmentation de l'investissement global se traduirait par un élargissement de la classe des ménages moyens qui passerait de 53 pc à 53,4 pc de la population totale et d'une baisse de la pauvreté de 0,2 point de pourcentage.

Il a été procédé, lors de cette journée d'étude, à la présentation de l'étude sur la dynamique de la pauvreté au Maroc (1985-2007), et des résultats du modèle d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur la pauvreté au Maroc.

Il ressort de cette étude que près de 76 pc de la baisse du taux de pauvreté en milieu urbain est attribuable, entre 1985 et 2007, à l'effet de croissance. Le changement dû à la baisse de l'inégalité intervient pour 24 pc dans cette baisse

MAPF